



LE SCANDALE DES BANLIEUES



Depuis l'élection de Nicolas SARKOZY à la présidence de la République, c'est la première fois qu'une banlieue « brûle », que la République « brûle ». Comme en 2005, avec quelques degrés de violence en plus, elle vient à nouveau de « brûler » à Villiers le Bel. Le scandale est évident, les faits sont considérables. Cela a été dit partout. Mais quels sont les fondements, les tenants et les aboutissants politiques de cette crise ?

Il ne serait ni exact ni honnête d'en conclure que l'action du nouveau Chef de l'Etat dans ce domaine, après six mois de présidence, n'a rien changé à rien.

Il a posé le problème de l'immigration, de l'identité nationale, de la délinquance qui lui est liée, en des termes nouveaux, jusqu'à présent inédits à la tête de l'état. Ils ont été approuvés par 53% des 85% de Français qui ont voté à la présidentielle. Leur retentissement dans le long terme peut être considérable ... ou nul, selon ce qu'*on* en fera, selon ce que *nous* en ferons.

Deux questions se posent néanmoins :

1. Ce « discours » était-il assez clair, allait-il suffisamment au fond des choses pour être opératif ? C'est-à-dire pour produire un résultat ?

2. Au-delà de ses gouvernants, le peuple français lui-même, en tout cas une partie du peuple français, n'est-il pas aussi hautement responsable de cette situation explosive ? Il ne sert à rien de s'en prendre toujours exclusivement aux gouvernants. Ils ne peuvent pas tout quand la société civile – ou ce que l'on



continue à appeler ainsi contre toute apparence - est elle-même une cause de la situation par manque de réaction, par sympathie pour les casseurs (qui sont désormais aussi des tueurs), ou même organisation systématique de toutes sortes d'actions de soutien, voire d'encadrement, de prise en main, d'utilisation idéologique ou politicienne du phénomène dit des « banlieues » ?

I. POUR UN « DISCOURS » CLAIR SUR IMMIGRATION & IDENTITE NATIONALE

Sans des principes simples, clairement exprimés, l'on ne pourra jamais maîtriser un tel problème.

1. Il est faux d'exclure la naissance, l'hérédité, la biologie, la géographie, l'Histoire, les mœurs, les racines culturelles et religieuses, de la définition du peuple français comme de tout autre, définition sans laquelle, faute de réalité, ce peuple lui-même s'évanouit. Au reste, pourquoi ces notions – qui sont à la base de toute vie – seraient-elles en elles-mêmes honteuses et proscrites ? Avons-nous peur des réalités de notre naissance, de notre nature, de notre vie et de notre mort d'hommes réels ? Ces notions sont pernicieuses si elles sont vécues dans un esprit de haine et de conflits. Mais elles sont salutaires si elles définissent et construisent une communauté. En tout cas, elles correspondent aux simples réalités de la vie. Au reste, le communautarisme abstrait de ceux qui prétendent définir un peuple par une idéologie – fût-ce celle des Droits de l'Homme et de la Démocratie – peut être tout aussi totalitaire et meurtrier qu'un autre, sinon plus. 1789, 1793, 1917, 1933 : toute l'histoire moderne en est la preuve terrible.

2. Le peuple français ne peut donc être défini – comme le discours officiel a trop tendance à le faire, y compris les nouveaux responsables – par un commun attachement aux « valeurs républicaines » (Droits de l'Homme / Démocratie) qui ferait de tout être humain un citoyen français potentiel, un Français de droit ... Une telle définition, exclusivement abstraite, ouvre tout simplement la France à tous les vents de l'univers. Elle ne définit pas le peuple français, elle le dissout. Ni les Français d'origine ni les nouveaux arrivants ne savent plus qui ni ce qu'ils sont.



3. Une définition du peuple français par la naissance, l'hérédité, la géographie, l'Histoire, les mœurs, les racines culturelles et religieuses est indispensable à l'existence et à l'équilibre de la communauté nationale, y compris aux éventuels nouveaux arrivants qui viendront s'y agréger. Cette définition est simple. Elle n'est pas idéologique. Elle a d'ailleurs été donnée par le général DE GAULLE il y a quelques cinquante ans : **« Nous sommes, avant tout, un peuple européen, de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne »**. (5 mars 1959 – Alain PEYREFITTE – « C'était DE GAULLE » - FAYARD 1994) Serions-nous le seul peuple de la planète qui se dénierait à lui-même le droit que l'on reconnaît à tous les autres, de vouloir être et rester ce qu'il est ? Ce que l'Histoire l'a fait ? Et de décider librement, souverainement, du nombre, de la qualification, de la provenance de ceux qu'il reçoit chez lui ?

4. Cette volonté, éminemment politique, de régler librement, souverainement, le flux des étrangers souhaitant travailler ou s'installer chez nous, voire devenir Français, nous devons l'affirmer clairement, pour que l'opinion française tout entière, tout comme les candidats à la venue en France, en soient pleinement informés, pleinement conscients, et se le tiennent pour dit. Ces derniers doivent pouvoir vivre dignement et librement en France, pourvu, toutefois, qu'ils en respectent l'ordre et les lois. Mais il doit être clair que, dans le cas contraire, leur séjour en France serait immédiatement interrompu et que, pour ceux d'entre eux qui auraient acquis, d'une façon ou d'une autre, la nationalité française, celle-ci leur serait immédiatement retirée ainsi que leur faculté à résider en France. Il est très vraisemblable qu'une telle sanction serait plus dissuasive pour les casseurs et insulteurs de la France – dont pourtant ils vivent et où ils continuent d'arriver par milliers – que l'action des Forces de l'Ordre, des tribunaux et des prisons où ils entrent et dont ils sortent, d'ailleurs, aux frais de la France, comme de moulins dérisoires....

II. LA RESPONSABILITE DE LA « SOCIETE CIVILE »

Y-a-t-il encore, au sens plein, une société civile en France ? En tout cas, ce qu'il en reste n'est pas exempt de responsabilité dans la situation qu'elle vit.



Il faut bien constater en effet que la volonté supposée des gouvernants – en cette matière comme en d'autres - se heurte ou se heurterait – malgré l'accord d'une forte majorité de Français – à une résistance organisée de toute une partie de la société.

Énumérons les principales catégories – mais c'est tout un arsenal :

- **Les médias**, en premier lieu. Sur tous les plateaux de télévision, toutes les antennes, au mieux, l'on fait balance égale entre les casseurs ou leurs multiples amis et les pouvoirs publics, l'autorité, les forces de l'ordre, les victimes, les honnêtes gens. Les casseurs vitupèrent librement, à longueur de temps, en plein écran, sur toutes les chaînes... Leurs amis les soutiennent... Les journalistes « comprennent » ... Les personnalités d'opposition, aussi, naturellement ... C'est en soi-même, un ensemble explosif.

- **Les associations ad hoc** qui organisent, dès qu'il le faut, interventions télé ou radio, marches plus ou moins silencieuses, pétitions, appels au peuple pour toujours plus d'argent, plus de moyens, plus de liberté pour l'immigration etc....

- **Les autorités religieuses**, évêques en tête, du moins une partie d'entre eux, qui confondent le sens de la charité avec le laxisme et la mise en œuvre des conditions d'un plus grand désordre social. (DE GAULLE avait aussi dit à Alain PEYREFITTE : « Vous savez, PEYREFITTE, l'Église de France, ce n'est pas le patriotisme qui l'étouffe »).

- **L'éducation nationale** qui, par ses propres désordres, par sa participation à l'utopie d'un monde, d'un homme « plat » et déstructuré, par l'échec scolaire que ses multiples errements ont généralisé, contribue à l'aggravation des désordres...

- **Le jargon spécifique** forgé depuis quelques années pour faire écran aux réalités et que ces jours-ci tout un chacun utilise à grande échelle : « les jeunes » ou mieux « les jeunes en colère » ; « l'incompréhension entre les jeunes et les policiers », comme s'il s'agissait d'un conflit entre « potes ». Et puis, systématiquement, « **les quartiers** » comme on dit, en d'autres lieux « **les territoires** ». Que veut-on ? De quoi parle-t-on ?



Question plus vaste : il y a aussi la dissolution, la démission des familles ; la banalisation de la violence, partout répandue, à commencer à la télé, violence qui contraste – ou les compense ? – avec les prétentions « soft » de notre société ; il y a aussi les jeux politiques, eux aussi meurtriers, où l'on voit l'opposition, par démagogie et soif de pouvoir, « comprendre » les casseurs, absoudre les tueurs.

La question des banlieues pose en fait la question des fondements de notre système politique et social. Si Nicolas SARKOZY veut vraiment s'y affronter, il lui faudra plus que des discours et beaucoup plus qu'une rupture – qui reste encore à démontrer – avec la mollesse des années CHIRAC

VILLIERS-LE-BEL:

CES "JEUNES" SONT-ILS SOLUBLES DANS LA FRANCE ?.....

Lu sur internet, parmi des dizaines d'autres réactions: **"Il y a quelques jours dans le village que j'habite, une petite fille de huit ans est décédée à la suite d'un accident de tracteur dans la rue. Un immense chagrin, une population bouleversée mais on n'a brûlé que des cierges."**

Les étranges **"jeunes"** de Villiers le Bel, qui ont fait preuve de si étranges mœurs, n'ont certes pas eu le même type de réaction, et ont eu une bien curieuse façon de se comporter. Parce que deux des leurs, qui en plus ne savaient à l'évidence pas très bien conduire, se sont eux-mêmes tués après avoir commis quatre infractions graves au Code de la Route (1), ces **"jeunes"** se sont déchaînés et ont tout cassé! Mais il y a cinq mille morts par an sur les routes en France, et presque autant en Grande Bretagne, en Allemagne ou ailleurs: où irait l'humanité si à chaque mort, et partout, tout le monde se livrait à une guérilla urbaine?

Interrogés par des journalistes bienveillants, complaisants et complices, certains de ces **"jeunes"** ont déclaré: **"Ce n'est pas de la violence, c'est de la rage qui s'exprime."** (Sic!). Mais on devait apprendre très vite que des bandes de **"jeunes"** attaquaient des commerces pour les piller, et des automobilistes pour les dépouiller: un casseur sera d'ailleurs arrêté



immédiatement après les faits, **"porteur de bijoux dérobés dans une bijouterie pillée de Villiers le Bel"**. On n'est pas là dans le cadre d'une tristesse légitime après la mort de deux amis, mais dans la crapulerie, la délinquance et le banditisme pur et simple. De même, lorsqu'on blesse 82 membres des forces de l'ordre (dont l'un a perdu un œil!...), lorsqu'on roue de coups un commissaire de police, à l'aide d'une barre de fer, et qu'on l'envoie à l'hôpital après lui avoir défoncé la tête, ou lorsqu'on tire sur des membres des forces de l'ordre, on n'est plus dans la tristesse après la mort d'un copain, mais bien dans une guérilla. Nombreux sont celles et ceux qui ont des parents ou des amis décédés sur la route, et ce n'est pas pour cela qu'ils vont piller, tabasser, agresser...

Il est donc bien évident qu'il y a autre chose, que ce n'est pas la mort de ces deux **"fous du guidon"** qui a causé les émeutes de Villiers le Bel, et que le problème est ailleurs, qu'il est bien plus grave et révélateur d'un malaise bien plus profond. Et le principal intérêt de cette triste affaire est, justement, de bien faire apparaître la vérité au grand jour: à l'évidence il ne s'agit pas de **"jeunes"**, ni de **"potes"** écœurés par de quelconques injustices. Nous, nous le disions déjà, mais le côté positif de la chose est que, maintenant, celles et ceux qui ne voulaient pas nous croire commencent à ouvrir les yeux; et à se rendre compte de la vérité de ce que nous disions: la République (sous l'impulsion du regroupement familial instauré par Chirac en 1975) a follement et avec une grave inconscience greffé sans aucune précaution des populations étrangères sur le sol national. Et cela sans en référer au peuple français, ce qui fait de cette décision une décision peut-être légale, mais sûrement illégitime: le peuple souverain devant être consulté pour une question de cette importance, réellement vitale puisqu'elle a consisté tout simplement à **"changer"** le peuple, à modifier la constitution du peuple français (il s'agit tout de même d'environ dix millions de personnes....).

S'il s'agissait de populations partageant nos valeurs, bien intégrées, n'ayant ni ne posant aucun problème, on pourrait être choqué du procédé, mais bon...Sauf que là, à côté de nombreux immigrés aimant sincèrement la France et désireux de la servir (nous savons bien qu'il ne faut jamais généraliser...), il s'agit aussi de personnes qui très souvent, trop souvent, ne partagent pas **et ne souhaitent**



en aucun cas partager certaines valeurs fondamentales avec nous, qu'il s'agisse de religion, de mœurs, de langue, d'éducation, de culture à transmettre etc....(2). Des populations qui du reste, dans de nombreux cas, n'ont même pas demandé à **"être françaises"**: un comble! Et qu'en plus on a parqué dans des banlieues grises et tristes, sordides parfois, minables toujours. Avec un taux de chômage hallucinant (alors que soi disant -perle du mensonge officiel!- les immigrés **"viennent-faire-le-travail-que-les-français-ne-veulent-plus-faire"**); où les différents trafics prospèrent (de la **"drogue en grand"** aux armes lourdes, en passant par tout ce qu'une économie souterraine, totalement contrôlée par les différentes mafias locales, peut induire de dérives malsaines, perverses et, tôt ou tard, forcément dangereuses....); bref, où l'avenir est bouché et où les perspectives sont, sinon nulles, du moins très souvent peu encourageantes...

Ce qu'il faut avoir la lucidité, l'honnêteté et le courage de dire, c'est que de toutes façons une telle situation n'est pas durable. Et qu'a proprement parler, le **"problème des banlieues"** est un problème sans solution. Il est fatal qu'un jour ou l'autre on assiste à ce phénomène que l'on connaît bien en médecine et en chirurgie: le **"phénomène de rejet"**. Tout simplement parce que dans son ahurissante inconscience, la république a négligé trois principes, pourtant fondamentaux, de la physique la plus élémentaire:

1°): le principe de proportion (deux habitants sur trois sont d'origine étrangère en Seine Saint-Denis: quel esprit raisonnable et sensé peut affirmer qu'elles ont la moindre chance de se **"fondre"** dans "l'ensemble français"? encore faudrait-il qu'elles le trouvent, dans ce département....).

2°): le fait que l'huile et l'eau ne sont pas miscibles: comment pouvait-on imaginer un seul instant que des familles entières pratiquant la polygamie, l'excision ou le mariage forcé, pourraient venir vivre durablement chez nous en continuant à régler leur existence selon la charia? Rêverie d'idéologue de salon, à laquelle répondent justement les insurrections du **"monstre"** que l'on a ainsi créée.....

3°): le fait que les mêmes causes produisent les mêmes effets: comment pouvait-on croire, ou feindre de croire, que ce qui n'avait pas marché **"là-bas"**,



en Algérie, et s'était terminé comme on le sait en 1962, pourrait marcher aujourd'hui ici, et se terminer d'une autre manière?

Il n'y a pas d'autre solution au **"problème des banlieues"** que **"la règle des trois tiers"** que nous avons déjà proposée (3): Un premier tiers de ces **"immigrés depuis 1975"** sera immédiatement et sans faiblesse déchu de la nationalité française que la république lui a octroyé sans prendre la moindre précaution; et sera banni à vie du territoire car, sitôt gratifié de l'honneur d'être français, il s'en est montré indigne par ses actes délictueux. Un deuxième tiers, à qui l'on a menti en lui faisant croire qu'il trouverait ici des conditions matérielles qu' "il ne trouvera pas, mais qui a tout de même accepté qu'on lui mente et porte donc aussi une part de responsabilité, se verra proposer un retour au pays, assorti d'une efficace et réelle coopération entre la France et son pays d'origine, car ce n'est pas en déplaçant un problème qu'on le règle, c'est en éradiquant ses causes sur place. Enfin un troisième tiers, composé de celles et ceux qui aiment vraiment la France et ne posent aucun problème pourra enfin être accueilli convenablement, une fois la pression et les tensions retombées; à la seule condition, évidemment, d'acceptent l'intégralité de nos lois et de nos mœurs, et de renoncer à toutes ses coutumes qui y contreviendraient (pour des musulmans, par exemple, rejet pur et simple de la charia et de ses corollaires, comme l'infériorité de la femme, l'interdiction de se convertir au christianisme etc....).

(1): 1°) infraction: rouler sur une chaussée avec une moto réservée au **"cross"** ou aux compétitions, et interdite à la circulation en ville. 2°) rouler sans casque. 3°) refuser une priorité. 4°) rouler trop vite (70 km/h.)

(2): détail révélateur (mais, justement, est-ce un détail?): les deux **"jeunes"** sont déjà retournés **"chez eux"** pour y être enterrés (Maroc et Sénégal); cela en dit long sur le désir d'intégration d'une part non négligeable de ces populations!....

(3): voir les notes **"Erreur ou mensonge?"** dans la Catégorie **"Immigration et Identité Nationale"**; et les notes **"Qui constitue le Peuple?"** et **"La république change le Peuple"** dans la Catégorie **"Immigration et Désintégration Nationale"**.



QUAND ROBERT REDECKER S'ADRESSE AUX "JEUNES"



Qu'on me permette un détour
autobiographique. S'il fallait s'adresser
à ces jeunes de banlieue, je leur dirais directement ceci :

«Vous n'êtes ni la première ni la dernière génération allogène accueillie sur la vieille terre de France, sur le sol de "ce cher et vieux pays", comme aimait à dire le général de Gaulle. Pourtant, vous semblez peiner à vous amalgamer à sa substance - à sa chère et vieille substance - au contraire de ce que fit la génération des grands-parents de M. Sarkozy, ou de ce que mes parents, puis votre serviteur firent à leur tour. Vous savez - c'est un rêve barrésien, n'est-ce-pas ? - l'enfant étranger et pauvre comme vous l'êtes aujourd'hui que je fus au début des années soixante, refusera pour l'heure de son trépas la moderne incinération, afin de pouvoir dormir l'interminable temps de la mort dans le linceul de cette terre, encerclé par elle jusqu'à finir absorbé par elle, telle l'encre par un buvard. Vous savez, aujourd'hui octogénaires, ma mère et mon père veulent acquérir la nationalité française avant de mourir, pour vivre dans la gratitude le passage à l'outre-tombe, estimant, après tout ce que la France leur a donné, qu'il était juste d'être enterré comme Français dans le sol de France.

"Étranger", le mot est lâché. Devenir français est une longue, difficile et belle histoire, passant par des épreuves initiatiques, dont il faut dire quelques mots. Comme les vôtres, mes parents souffraient de grand dénuement quand ils débarquèrent sur le sol de France; ils ne parlaient pas la langue (qu'ils ne pratiquent aujourd'hui encore que trop approximativement), n'avaient aucun diplôme dans leur besace, que peu de culture, quand leur ventre était trop souvent torturé par la faim. Ils choisirent la France, ne pouvant souffrir de vivre dans leur pays d'origine, à cause du déshonneur dont à jamais il était frappé, l'Allemagne. Il était aussi peu facile d'être allemand dans la France du



début des années cinquante qu'algérien dans celle d'aujourd'hui. Mon père se loua comme journalier agricole durant plusieurs lustres, avant de se hisser, à la force de ses bras et l'obstination de son courage, au statut tant envié par lui, de vacher. Ma mère épuisa sa santé en divers travaux agricoles, s'employant précairement à "faire des ménages" ici ou là.

Quatre enfants naquirent de ce couple - ils connurent la misère et le pain noir, les rats dans leur chambre ainsi que les cabinets à l'extérieur et l'absence de salle d'eau, l'humidité des taudis, les jours sans repas, la méfiance de la population et l'hostilité de ceux qui n'avaient que l'insulte "boche" à la bouche, l'isolement culturel dans les campagnes reculées de la Gascogne et du Comminges. Et pourtant, le miracle français de l'assimilation se produisit, une fois de plus : père et mère veulent, pour l'éternité faire partie du corps de la France, tandis que moi, je tiens l'histoire de France, depuis les origines, comme étant mon histoire personnelle, mélangée à ma chair et à mes sentiments. Comment ce prodige - qui n'est possible qu'en France, et sur un autre mode aux États-Unis, a-t-il pu se produire ?

L'hospitalité oblige des deux côtés. À toute la fratrie, père et mère ne cessaient d'inculquer le principe suivant : vous, les enfants, qui êtes destinés à vous enraciner en France, un devoir d'irréprochabilité vous est prescrit. Vous devez vous montrer en toute chose plus vertueux et plus travailleurs et plus respectueux que les Français eux-mêmes parce que vous êtes leurs hôtes. Vous n'avez rien à exiger, mais tout à mériter : quand on dîne à la table d'autrui, on remercie. Avec bon sens, ils nous affirmaient également que l'étranger qui n'est pas content du sort qui lui est réservé là où il s'est invité n'a qu'à partir. Ainsi, doit-on se défaire de ses habitudes, de ses traditions, se libérer de ses déterminismes et de ses particularismes - ou plutôt : n'en conserver que la part demeurant tolérable par l'hôte - pour, à force de vertu, de travail, et de gratitude, entrer en fusion avec cet hôte.

Cette éducation à la modestie, à l'effacement et au travail, ne parvint pas à un résultat détestable : mon frère, symptomatiquement



prénommé François, a monté une PME florissante, une de mes sœurs codirige avec son mari une exploitation agricole, et l'autre a conduit une carrière honorable chez un industriel de l'agro-alimentaire ; quant à l'auteur de ces propos il a obtenu l'agrégation de philosophie. Vous voyez, la pauvreté et l'inculture ne sont pas des excuses ; en France elles peuvent être des chances. ".....

(Extrait de "La République brûle-t-elle ? Essais sur les violences urbaines en France." pp : 32-34).